

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 20 (1962)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

L'Italie¹

Le tome V de la collection « Comment ils sont gouvernés » tente d'expliquer au lecteur étranger les institutions de l'Italie actuelle, assez incompréhensibles pour qu'il faille recourir à une méthode essentiellement historique.

M. Maranini note en effet l'immense écart qu'il y a entre le texte constitutionnel de la République établi après la dernière guerre, et le régime qui en fait s'imposa sous le Gouvernement de Gasperi: un Gouvernement fortement majoritaire, à l'encontre de la logique du système parlementaire, présidé par un leader virtuellement désigné par l'élection populaire. Mais en 1953, de Gasperi fut abandonné, à la suite d'un scrutin dont la démocratie-chrétienne se tira sans triomphe.

Dès lors se succèdent des gouvernements de coalition qui, échafaudés avec peine grâce à des transactions entre groupes et fractions, ne reposent jamais sur une assise sûre. La complexité du jeu politique déroute non seulement la majorité de l'opinion publique mais aussi les politiciens professionnels, dont les prévisions sont constamment déjouées.

Ainsi on peut distinguer dans un premier temps un système parlementaire de type anglais, avec une forte majorité progouvernementale rassemblée en grande partie sur la personnalité d'un premier ministre implicitement désigné par le suffrage populaire (*cf.* le raz-de-marée qui donna la majorité absolue à la démocratie-chrétienne en avril 1948); et, dans un deuxième temps, la réapparition des « traditions préfascistes » du gouvernement d'assemblée, comparables à celles de la IV^e République française. Après l'élection de M. Gronchi à la présidence de la République, on assiste, sous son impulsion, à la mise en place d'institutions prévues par la Constitution: séparation des pouvoirs et fédéralisme notamment.

L'auteur n'en aboutit pas moins à des conclusions assez pessimistes quant à l'avenir politique de son pays: la succession de gouvernements très fragiles condamnés à l'immobilisme sous peine de perdre des appuis nécessaires, mais toujours incertains, ne pourrait qu'aboutir, dans un avenir proche, à une crise générale non plus du gouvernement, mais des institutions elles-mêmes. M. Maranini envisage cependant un moyen d'éviter cette crise; il faudrait donner à certains centres autonomes du pouvoir, non entachés par la décadence du régime, le crédit que perdent chaque jour davantage le Parlement et le Gouvernement.

¹ G. MARANINI : *L'Italie*. Collection « Comment ils sont gouvernés », tome V. Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1961, 170 p.

En renforçant ainsi la présidence de la République, la Cour constitutionnelle et la magistrature, on pourrait enrayer le processus de désintégration qui entame les institutions italiennes. On le voit, c'est tout le fonctionnement de la démocratie pluraliste qui se trouve — une fois de plus — mis en question.

On lira avec intérêt et sympathie le livre de M. Maranini, qui parle avec brio et passion des hommes et de l'atmosphère politiques de son pays.

YVETTE JAGGI.

La Suisse¹

La collection « Comment ils sont gouvernés » a réservé un volume à l'étude des institutions politiques de notre pays. Ce livre vient fort à propos au moment où l'on dispute abondamment, au sujet des pays neufs en particulier, des avantages et inconvénients du régime confédéral. Il ne s'agit pas de présenter la Suisse comme un modèle, mais comme l'exemple d'une réussite remarquable du système; celui-ci ne saurait bien sûr être plaqué tel quel sur la réalité d'un autre pays, tant il est vrai que « la démocratie suisse est suisse: son incontestable succès dépend d'une psychologie qui ne saurait se transplanter » (A. Siegfried).

Après cette mise au point, l'auteur propose successivement un bref survol de l'histoire de notre pays, une description des composantes de la vie politique suisse (population, langues, religions, partis), une analyse des droits et devoirs des citoyens helvétiques et des pouvoirs attribués respectivement aux communes, aux cantons et à l'administration fédérale. A plusieurs reprises, M. Gignoux relève la stabilité exceptionnelle de nos institutions. Il n'ignore pourtant pas les nombreuses révisions et adjonctions apportées au texte de la Constitution de 1874, par ailleurs toujours en vigueur, et dégage fort bien le sens de ces différentes modifications: étendre les pouvoirs de la Confédération dans de nouveaux domaines, dont la plupart étaient du ressort des cantons.

Le dernier chapitre du livre est tout entier consacré à la *neutralité helvétique*. L'auteur relève son caractère historique et traditionnel, « qui ne doit rien aux vicissitudes de la politique et aux traités qui les consacrent » (p. 140). M. Gignoux constate que l'unanimité se fait en Suisse pour approuver notre neutralité fortement armée, position particulièrement délicate à soutenir dès le moment où une hégémonie se manifeste en Europe.

Dans sa conclusion, l'auteur soulève un problème qui mériterait à lui seul toute une analyse: celui de la *non-participation des citoyens helvétiques à la vie politique de leur pays*. M. Gignoux pense avoir trouvé la raison profonde de cette abstention massive; d'une part, il n'y a pas (ou plus) à l'heure actuelle en Suisse de question politique qui divise spectaculairement les citoyens et puisse donner de l'animation aux compétitions électorales: tout le monde s'entend sur la politique étrangère, l'économie, la question militaire; d'autre part, aux yeux de l'homme de la rue, la politique tend à se confondre avec l'administration: il ne reste donc qu'à se confiner dans la défense d'intérêts individuels ou corporatifs.

¹ CLAUDE-J. GIGNOUX : *La Suisse*. Collection « Comment ils sont gouvernés », tome III. Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1960, 163 p.

Le fait d'avoir posé la question de savoir si la stabilité chez nous ne traduisait pas tout simplement l'indifférence et l'impossibilité de dépasser les problèmes particuliers montre à lui seul combien M. Gignoux a senti et étudié de près la réalité helvétique.

YVETTE JAGGI.

Les chemins de fer dans le Massif central¹

Les constructeurs de chemins de fer du siècle passé ont rencontré, pour l'implantation et l'exploitation de leurs lignes, des conditions variées: parmi les plus difficiles figuraient les reliefs tourmentés. Or, dans le Massif central, « l'obstacle montagneux et la faiblesse industrielle s'ajoutaient pour réduire les possibilités d'action du rail ».

Cet obstacle montagneux, que l'on s'est entêté à vouloir franchir, pouvait être aisément tourné, sans grande perte de temps. Mais le rôle réel des voies du Massif n'était bien sûr pas de franchir un relief accidenté par de magnifiques ouvrages d'art; il s'agissait plutôt d'assurer l'écoulement des produits — essentiellement miniers à l'époque de la construction des lignes — et de permettre accessoirement la réception des approvisionnements.

Mais les chemins de fer, qui devaient permettre cet échange des marchandises — et bien sûr le trafic des voyageurs — n'ont que partiellement rempli leur mission. Et cela pour plusieurs raisons: le partage de la région du Massif en trois réseaux n'a pas réussi à couvrir de fâcheuses lacunes, malgré la densité des lignes finalement peu inférieure à celles du reste de la France; des tracés choisis pour leur réalisation à bon marché se sont révélés d'une exploitation difficile; la population locale n'a pas toujours bénéficié d'installations par ailleurs d'une efficacité douteuse.

Si l'on figure sur une carte les lignes de chemin de fer françaises par un trait de largeur proportionnelle au trafic des marchandises et des voyageurs qu'elles assument, le Massif central apparaît comme une véritable « zone de silence », d'une étendue supérieure à celle des Alpes. Bien sûr la concurrence automobile vient encore restreindre un trafic déjà faible.

Il n'en faudrait pas conclure que l'action du rail a été absolument négative: la desserte ferroviaire, destinée à l'origine à l'évacuation des produits houillers actuellement en déclin, a favorisé les industries de transformation d'une manière décisive, encourageant même l'implantation de nouvelles entreprises, par un apport régulier en matières premières.

Dans le domaine agricole, le chemin de fer a permis l'exploitation forestière et développé, par les transports rapides, l'élevage du bétail de boucherie. Quant aux stations thermales, elles doivent leur essor aux voies qui les desservent.

Mais le rail n'a pu enrayer l'hémorragie démographique généralisée dont souffre la région, même s'il a pu fixer la population des communes-gares.

Dès lors, le chemin de fer est-il périmé dans un Massif central que maintenant sillonnent de bonnes routes ? A l'auteur, qui a procédé à une étude consciente et fort détaillée de la région, il semble que « le chemin de fer... soit encore, sous bien des aspects, un instrument nécessaire dont la disparition risquerait d'entrainer un recul économique ».

¹ R. CARALP: *Les chemins de fer dans le Massif central*, A. Colin, Paris 1959.

Christianisme et colonialisme¹

D'entrée, M. Delavignette précise la nature de son ouvrage: « Une suite de réflexions sur la confrontation de la Foi chrétienne avec le fait colonial. »

Le point d'interférence du christianisme avec la colonisation — que l'auteur prend comme un synonyme de colonialisme — n'est autre que l'évangélisation, à laquelle se vouent les prêtres travaillant sur les champs de mission.

Soucieuse de bien définir la ligne de partage entre l'évangélisation et la colonisation laïque, l'Eglise promulgue, dès 1659, certains préceptes en matière coloniale: l'apostolat, dégagé de tout chauvinisme national, n'a rien à faire avec le colonialisme; le prosélytisme a besoin, pour aboutir, de connaître et de respecter la personnalité du pays sur lequel il s'exerce. L'application de cet enseignement se heurte évidemment à des difficultés de fait: car le missionnaire, solidaire des colons avec qui il faisait l'apprentissage d'un nouveau mode de vie très différent de l'existence européenne, tend à resserrer les liens qui l'unissent à ses compatriotes également « dépayrés ». Comme eux, il doit se défendre contre la « tendance naturelle à idéaliser sa métropole et à la prendre comme une protectrice maternelle et comme une échelle des valeurs ». Fort de cette civilisation qu'il veut communiquer, il sera tenté, à l'instar du colon pour son domaine, de parler de « sa » mission, de « ses » fidèles. M. Delavignette pense qu'à une époque où prêtres et coloniaux vivaient ensemble, de telles interférences entre christianisme et colonialisme étaient pour ainsi dire inévitables, si grande était l'imprégnation du milieu colonial.

Au xix^e siècle, apogée de l'impérialisme européen, le Saint-Siège ne semble pas se préoccuper du problème des missions, et ne lance aucune encyclique traçant aux chrétiens des lignes de réflexions sur la conquête des pays d'outre-mer et sur ses conséquences.

Mais, brusquement, en cinquante ans (de 1919 à 1959), cinq grandes Encycliques missionnaires viennent rappeler avec vigueur les principes et les méthodes de l'apostolat. On y retrouve certaines constantes: l'antiracisme, manifesté par la promotion d'un clergé indigène, l'autorisation du métissage, le désaveu par l'Eglise de la politique d'*« apartheid »*; la justice sociale, que le christianisme contribue à promouvoir en introduisant dans la colonisation un ferment moral; le respect de la dignité humaine, visible dans le lien fraternel unissant tous les fidèles dans un même amour de Dieu et du prochain; la légitimité des aspirations à l'indépendance nationale, plusieurs fois affirmée en faveur des peuples colonisés; enfin, ce qui rend cette légitimité acceptable pour l'Eglise, la supranationalité de l'Eglise universelle.

Qu'en est-il maintenant, où la proportion des territoires décolonisés s'accroît sans cesse ? Cette émancipation, au lieu de faire naître chez les anciens possesseurs un sentiment de frustration ou la résignation à l'abandon, oblige les métropoles à s'examiner elles-mêmes et à reviser leur propre échelle des valeurs, et leur concept de civilisation. Il s'agit maintenant de penser les problèmes non plus à l'échelle de la nation mais à celle du globe.

C'est aux chrétiens en tout premier que l'auteur demande de rechercher cette civilisation planétaire, par la confrontation des cultures et l'échange de valeurs intellectuelles et d'influences morales.

YVETTE JAGGI.

¹ R. DELAVIGNETTE : *Christianisme et Colonialisme*. Collection Je sais-Je crois. Librairie A. Fayard, Paris, 1960, 127 p.

Les grandes puissances - Étude économique¹

L'avant-propos indique parfaitement que l'ouvrage déborde la géographie économique. A la présentation classique des éléments permanents de l'économie nationale, l'auteur ajoute une véritable histoire économique et un exposé détaillé du commerce international depuis la Seconde Guerre mondiale. Les données chiffrées sont nombreuses, précises, comparables d'un pays à l'autre. Le lecteur trouvera, par exemple, l'équivalent en produits alimentaires du salaire horaire dans quatre pays. Elles sont à jour, autant que faire se peut: la 3^e édition date de 1960 et donne la situation au 1^{er} janvier 1960.

Le contenu de ces 1400 pages est étonnamment riche. Le tome I étudie tous les pays européens (sauf l'Albanie!). Le tome II toutes les grandes puissances non européennes. L'introduction au tome II justifie la délimitation par une étude fouillée de la notion « grande puissance ». Les différents critères sont discutés, les éléments de la définition analysés de la façon la plus rigoureuse. A tout instant d'ailleurs la théorie éclaire la description. Beaucoup de développements relèvent d'un cours d'économie politique: équilibre de la balance des comptes, industrialisation, planification, mais avec les références concrètes du géographe et le style aisément littéraire.

La présentation des deux tomes paraît différente et finalement est la même. Le tome I commence par cent pages d'étude sur l'Europe en général, que suit l'analyse des différentes économies nationales. Le tome II rappelle l'histoire économique, pays par pays. Mais les principales grandes puissances (Etats-Unis, URSS, Chine, Inde) sont à l'échelle de l'Europe et non de tel pays, si bien que l'étude est tout de même menée sur le même plan, l'analyse des nations européennes relevant, en somme, de l'économie régionale.

L'importance attachée aux divers pays est inégale, comme leur puissance économique elle-même. Peut-être discutera-t-on certaines proportions, admissibles autrefois, mais qui le seront de moins en moins. Il est normal que les Etats-Unis aient la plus grosse part et que l'URSS en ait presque autant — mais je regrette que l'Inde et la Chine n'en aient, à elles deux, que la moitié. Il est vrai que la puissance économique américaine est actuellement le double des deux réunies, mais pour combien d'années encore ? En Europe, l'Allemagne est traitée sur 60 pages, l'Italie sur 15, plus une étude sur les projets d'union douanière franco-italienne dont l'intérêt n'apparaît plus aujourd'hui.

Il apparaît de même un décalage entre les premières années d'après-guerre, longuement étudiées, et la décennie suivante. Dans sa structure générale, l'ouvrage reste fidèle à sa première édition de 1952; le lecteur trouvera excessifs certains développements et s'étonnera de certaines formules comme « les territoires d'Afrique directement contrôlés par la France, l'Angleterre, la Belgique... ». L'histoire va vite ! En revanche, on trouvera une analyse complète des expériences d'après-guerre qui ont modelé la structure économique de l'Europe: le plan Marshall, l'OECE, le Benelux, le relèvement allemand. On admirera la sûreté des jugements portés sur telle phase de l'histoire économique nationale: la politique d'austérité britannique, l'inflation française, la NEP soviétique ou la récession américaine de 1949. Le lecteur bénéficiera d'une documentation dont l'ampleur est presque inimaginable, d'une exposition dont la clarté rappelle celle de Siegfried, que ce soit sur la politique pétrolière américaine, la comparaison entre la croissance soviétique et la croissance américaine, la révolution agraire des pays danubiens ou l'organisation coopérative scandinave. Toujours les renseignements sont abondants, les analyses cohérentes, les conclusions fondées.

¹ JEAN CHARDONNET: *Les grandes puissances-Etude économique*. Tome I: *L'Europe*, 650 p. Tome II: *Le Monde, Europe exceptée*, 803 p. 3^e édition revue et augmentée, Dalloz, Paris, 1960-1961.

Toutes ces qualités culminent dans les chapitres consacrés à l'évolution économique de l'Europe occidentale. La division de l'étude est la meilleure possible. Un chapitre sur la restauration matérielle, où l'on parle surtout de production; un chapitre sur l'évolution vers la cohésion économique, où l'on parle surtout d'échanges, avec l'exposé des trois méthodes d'unification: l'OECE, tentative globale aux résultats partiels, les groupements régionaux, dont un seul, le Benelux, a jusqu'à présent rapproché réellement les économies nationales; enfin l'unification par grands produits (Plan Schuman, Euratom). Trois sortes d'expériences qui servent de leçon à l'essai en cours de CEE. Le jugement de Jean Chardonnet sur les perspectives du Marché commun est nuancé. Il présente un programme d'unification si difficile qu'on se demande s'il croit à sa réalisation. Il souligne à juste titre l'aspect politique de l'Union. Il aurait pu marquer davantage les avantages économiques à en attendre: toute union crée des courants de trafic tout en détournant des courants traditionnels; ainsi la sidérurgie française se défend mieux contre la concurrence que l'industrie automobile. En 1961, nous voyons que le Marché commun est plus fort que la Zone de libre-échange et nous ne voyons pas qu'il se dilue. La restauration économique et politique française, que Jean Chardonnet appelait dans sa conclusion, a donné un élan à l'unification auquel l'auteur ne s'attendait pas. Par contre, il reste vrai que la politique agricole commune n'avance guère.

La bibliographie est donnée par pays et par matière, en indiquant à la fois les commentateurs les plus autorisés et les sources statistiques les plus sûres. Tout est prévu pour que l'étudiant trouve aussitôt la documentation dont il a besoin et retienne le raisonnement qui lui est soumis. Je ne vois pas d'instrument de travail comparable à ce traité, qui est bien plus qu'un manuel, à la fois par sa dimension matérielle et par les perspectives qu'il ouvre à la réflexion du lecteur.

J. VALARCHÉ,
professeur à l'Université
de Fribourg

L'étude du marché, clé de la prospérité de l'entreprise et de la paix sociale¹

S'il arrive fréquemment encore que des chefs d'entreprise marquent quelque réticence à l'égard de l'*étude du marché*, qu'il s'agisse de produits ou de services, ils n'en éprouvent pas moins souvent un certain malaise à l'égard des méthodes empiriques qui avaient toute leur confiance et marquent même un intérêt croissant pour les programmes susceptibles d'imprimer une politique déterminée à leur activité, tout en accordant la place qui convient à l'indispensable adaptation face aux fluctuations du marché.

C'est à ceux de nos lecteurs, désireux de s'initier à cette matière, que s'adresse la présente étude. On ne saurait reprocher à l'auteur, puisqu'il nous en avertit déjà par le sous-titre de l'ouvrage, d'avoir élevé le sujet au rang d'étude sociologique. A une époque où l'on est déjà sollicité par tant de publications, on peut mettre en doute l'opportunité de traiter l'étude du marché sous un tel angle, les milieux professionnels recherchant davantage l'énoncé de modes d'application de ce qu'ils considèrent au premier titre comme une technique. L'intention demeure cependant louable, car elle tend à prouver qu'au-delà de ce que l'on pourrait

¹ JEAN THEUNISSEN: *L'étude du marché, la clé de la prospérité de l'entreprise et de la paix sociale*. Editions de la Librairie encyclopédique SPRL, Bruxelles, 1959, 231 p.

hâtivement qualifier de « promotion de purs intérêts matérialistes », il y a une tentative en vue de favoriser l'épanouissement de la vie sociale.

Le titre par ailleurs semble être dépassé par l'œuvre qui nous invite en réalité à nous pencher non pas seulement sur l'étude du marché mais encore sur le problème du « marketing » que l'on définit généralement par « la science nouvelle, comprenant l'étude de tous les moyens les plus appropriés pour amener les produits du producteur au consommateur, le plus économiquement possible et en fonction des besoins de ce dernier ».

Avant d'aborder la matière elle-même, il nous paraît intéressant de suivre l'auteur dans l'historique de l'étude du marché qui date de l'époque où l'artisan s'est spécialisé dans la fabrication d'un produit destiné à des utilisateurs indéterminés. Ainsi, de l'Antiquité jusqu'à l'aube des temps modernes, le commerce, local au premier chef, se caractérisait surtout par un dialogue aisé avec la clientèle, le primat des aptitudes de l'artisan et un peu de savoir-faire commercial.

La première révolution industrielle voit les ateliers devenir usines, les usines évoluer vers la grande exploitation avec, comme corollaire, les concentrations verticales et horizontales. Le libéralisme, se substituant au mercantilisme, entraîne une compétition sévère à l'avantage des entreprises dynamiques réalisant le prix de revient le plus économique.

Au moment de la Première Guerre mondiale, l'étude du marché est très complexe et, quittant son ornière, elle devient scientifique. L'offre dépassant la demande va poser des problèmes d'écoulement à l'industrie qui ne se préoccupait jusqu'alors que d'améliorer les méthodes de production afin de diminuer le prix de revient. L'équilibre est compromis par l'entrée en jeu de plusieurs facteurs :

- les Etats-Unis deviennent créanciers du monde (le dollar supplante la livre sterlina et ouvre la voie aux produits américains);
- les pays coloniaux s'industrialisent, palliant à la carence de livraison des pays belligérants;
- les difficultés financières entraînent la fermeture des barrières douanières et les réglementations monétaires;
- le potentiel industriel, développé pour l'effort de guerre, engendre ensuite la surproduction.

Tous les efforts s'attachent alors à rationaliser la distribution avec l'assistance de centres de recherches fondés par les Etats, les groupements industriels, les entreprises et les universités, mouvement prenant encore davantage d'ampleur dans la plupart des pays économiquement évolués à partir de la Seconde Guerre mondiale.

L'auteur complète ce rappel historique par une terminologie en la matière et l'énoncé de quelques définitions entre lesquelles, et suivant son exemple, nous hésitons à nous prononcer.

En termes généraux, l'étude du marché, base de toute activité économique évoluée, étudie méthodiquement la structure et l'évolution de la demande et de l'offre, dans le but de trouver une solution rationnelle et pratique aux problèmes économiques concrets. Le marché se définit alors comme étant le résultat de deux composantes — la demande existante et l'offre correspondante — éléments essentiellement variables, soumis en permanence à l'action incessante des facteurs du marché. Ceci nous amène à considérer :

- la structure de la demande,
- la structure de l'offre,
- les facteurs modificateurs.

Aux esprits qui marqueraient encore quelque réticence, nous citerons l'expérience de l'AC Nielsen Co. (un des plus grands organismes du monde pour l'étude du marché): un certain nombre de questions relatives à la distribution des produits furent posées à plusieurs centaines d'industriels qui ne devaient se baser que sur leur expérience personnelle. Or, les intéressés, persuadés de connaître leur affaire, documentés sur les produits et méthodes de vente de la concurrence, sur la clientèle, ses goûts et préférences, réalisèrent avec confusion que le 42 % des réponses étaient erronées!

Les mobiles des consommateurs sont en effet difficiles à connaître pour deux raisons majeures:

- D'une part, *l'opinion qu'on a d'une chose n'est en réalité qu'une croyance incomplète fondée essentiellement sur des impressions*. Or, une impression n'est jamais le résultat d'une connaissance exacte des choses. Sujette à de brusques sautes d'humeur, elle évolue rapidement en fonction d'un ensemble de facteurs variables: modes, engouements pour un produit nouveau, etc.
- D'autre part, *l'observation méthodique des réactions du consommateur constitue une opération particulièrement délicate* qui requiert une technique éprouvée en raison des difficultés inhérentes à l'organisation de l'échantillon représentatif du milieu et au recensement des faits.

En recourant ainsi à des moyens d'investigation perfectionnés, il faut encore veiller à s'assurer le concours de techniciens capables de s'en servir correctement. Soulignons en passant que si la recherche économique et commerciale gagne tant de terrain aux Etats-Unis c'est en raison de la confiance que les autorités et les milieux d'affaires américains placent dans la prospérité et l'expansion économique de leur nation.

Plusieurs causes expliquent l'importance croissante de l'étude du marché:

- La production en grandes séries élargit les débouchés mais éloigne le producteur du consommateur, alors que le succès est souvent lié à l'adaptation aux goûts du client. Comme au jeu d'échecs, s'il faut vingt bons coups pour gagner, il suffit d'un mauvais coup pour perdre.
- La vitalité de l'entreprise dépend de plus en plus de ses possibilités d'utiliser de manière rentable les moyens de production modernes et postule un énorme et constant effort d'expansion commerciale.

Dès l'instant où l'on prend conscience de la nécessité d'introduire l'étude du marché dans la technique de vente, tout repose sur l'engagement de moyens dont la force soit proportionnée au résultat que l'on vise. Mais la conjoncture présente incite malheureusement à un gaspillage de substance au titre de frais de vente (jusqu'à 60 % du prix de vente dans l'industrie alimentaire). N'est-il pas évident que toute économie judicieuse réalisée dans les frais de distribution entraîne une diminution du prix de vente et partant une augmentation du chiffre d'affaires ? Si le secteur tertiaire réalise une amélioration de son pouvoir d'achat, ne perdons pas de vue qu'il ne s'agit là que d'un transfert et qu'il serait plutôt souhaitable d'opérer une « baisse drastique des prix », telle que la préconise M. le professeur Oulès.

Nous ne voulons pas encourager l'entreprise à se cantonner dans ses positions. Elle aura toujours un problème critique à résoudre, celui d'augmenter la demande dans sa partie et les succès concurrents le lui rappelleront à l'occasion ! Comme l'auteur le déclare lui-même, les

méthodes qui prévalent encore de nos jours sont, à l'art de vendre, ce que l'arquebuse est au fusil moderne! Dans le monde des êtres organisés, une espèce qui revendique pour domaine la terre entière est une espèce supérieure qui connaît le succès. Il en est de même pour l'entreprise dans le monde des affaires. Son succès ne dépend-il pas essentiellement de son aptitude à se développer dans les milieux les plus divers, à travers la grande variété possible d'obstacles, de manière à couvrir, avec ses produits, la plus vaste étendue possible du marché mondial ? C'est par l'intermédiaire des organes de son appareil de distribution que l'entreprise se procure les substances nécessaires à sa vie. Son développement est donc étroitement lié aux dimensions et à la qualité de son appareil nourrisseur.

En conclusion, l'étude du marché permet de renouer avec le consommateur acquis ou potentiel. Elle fournit les éléments d'information permettant d'organiser la mobilisation de toutes les ressources et énergies en vue d'accroître sans cesse le potentiel économique de la nation.

JAQUES-OLIVIER RODIEUX.

Formation et perfectionnement en administration des entreprises¹

A la suite des conférences de Baden-Baden, 1958, sur « L'examen de l'emploi des données et techniques quantitatives dans la pratique de la gestion des entreprises et dans la formation et le perfectionnement à la gestion », et de Lisbonne, 1959, les délégués de dix-neuf pays se sont penchés sur le « Problème de la formation et du perfectionnement en administration des entreprises ».

Il convient de souligner la participation encourageante du commerce et de l'industrie à cette rencontre (20 % du total des participants), d'où le réalisme et le ton parfois mordant des débats! La mise en commun des conceptions et expériences était basée sur des exposés, documents et aide-mémoire. Si l'on n'a pas abouti à des conclusions définitives, c'est que l'on s'est attaché surtout à définir la nature même des problèmes à résoudre à l'avenir.

La diversité des pays et organisations rendant particulièrement complexe l'étude d'une méthodologie propre à ce sujet, il fallut élaborer des références communes dans trois directions :

- le bilan de l'évolution actuelle en Europe était réservé exclusivement à un groupe bénéficiant de son système d'éducation;
- on recourut, en outre, à l'enseignement issu de l'expérience américaine;
- enfin, on admit que l'on pouvait dégager, à partir de la pratique et de la recherche, des principes généraux pour les responsables des entreprises et les éducateurs, sans limitation dans l'espace et dans le temps.

Si l'on envisage la *situation actuelle de l'Europe* avec ses différences nationales : relations capital-travail, exercice de l'autorité et paternalisme, on note une certaine similitude dans les solutions adaptées aux problèmes de base : niveau général des études secondaires (apparemment supérieur à celui des Etats-Unis), incorporation croissante des diplômés supérieurs à la vie des affaires, celles-ci recherchant toujours davantage des personnes à l'esprit analytique.

¹ Septième conférence internationale sur la formation et le perfectionnement en administration des entreprises. Organisation européenne de coopération économique (Agence européenne de productivité), Paris, 1960, 128 p.

Bien que l'on offre partout en Europe des programmes en administration des entreprises comparables à ceux enseignés dans les universités américaines, le problème essentiel mais non exclusif demeure la nécessité de préciser une *doctrine de la direction des entreprises*, dont la réponse découlera d'une compréhension plus grande et de recherches nombreuses, dénuées de toute superficialité. En outre, la *formation en personnel enseignant et de recherche* retient tout particulièrement l'attention. La *recherche*, placée au nombre des questions prioritaires par les universités et instituts de perfectionnement, ne semble pas impressionner suffisamment encore les représentants de l'industrie et du commerce.

Quelques emprunts à la thèse américaine permettent d'affirmer qu'en matière de formation il s'agit plus de développer des facultés d'analyse que de dispenser des enseignements spécialisés ou de développer certains talents spécifiques. Une telle préparation distingue trois domaines principaux :

- étude des disciplines et techniques fondamentales;
- étude portant sur leur utilisation dans quelques domaines fonctionnels de l'administration des entreprises;
- étude du processus « initiation-coordination-réalisation » à chacun des niveaux de la firme.

Si l'on veut résumer l'apport de tels travaux, on constate que l'ensemble des responsables européens se prononce sur les problèmes majeurs à résoudre et marque une unité de préoccupations. Ainsi, le portrait des *qualités requises chez un dirigeant* fait ressortir des qualités nécessaires à la préparation, à la prise de décisions et au contrôle de l'exécution. On lui souhaite une solide culture générale, des qualités intellectuelles et humaines, et une silhouette de préférence « administrateur distingué, cultivé » ou « banquier éminent »!

Par culture générale, on entend les moyens permettant une compréhension du monde extérieur, de son influence sur la firme et inversement. Malgré l'incompréhension et la suspicion souvent manifestées par les cadres et la difficulté pour les enseignants de traiter avec des non-spécialistes un sujet donné, dans un temps limité, une place prépondérante est assurée aux *sciences sociales*.

Le cadre doit encore être doté d'*aptitudes à l'analyse, à la décision et aux communications*, cette dernière prenant actuellement le pas sur les autres, la direction toujours plus collégiale des entreprises posant un problème de langage commun.

Au chapitre des *qualités de caractère et de personnalité*, l'unanimité se forme sur l'absence de rigidité et de conformisme dans le raisonnement et l'appréciation générale de la fonction. On recherche un équilibre judicieux entre tradition et innovation et l'aptitude à motiver positivement les subordonnés.

Une fois les objectifs définis, il reste à fixer le *rôle de l'université*, particulièrement apte à développer des qualités intellectuelles (aptitudes à l'analyse, connaissance des méthodes et techniques du raisonnement), voire à introduire l'étudiant dans la vie professionnelle par des stages de formation générale et non par une éducation spécialisée, orientée vers les besoins du premier emploi, comme Frank C. Pierson l'exprime si opportunément : « ... l'instabilité du monde moderne nous interdit de prévoir les exigences de toute une carrière. En termes généraux, l'enseignement universitaire, si nous voulons lui conserver toute sa valeur à longue échéance, devrait permettre l'adaptation d'un emploi à l'autre, d'un palier à l'autre, durant la quasi-totalité d'une vie professionnelle. » A ce stade, c'est l'*entreprise* qui prend l'universitaire en charge, les qualités étant en effet perçues dans l'environnement pour lequel elles sont définies et exprimées sous la forme d'une politique exhaustive de développement des

cadres (le recrutement, la sélection, la rotation, la promotion et la formation étant bien définis et harmonisés). Quant aux *méthodes pédagogiques*, l'accent mérite d'être placé sur une participation active, un travail d'équipe et une grande variété dans les méthodes.

Une *collaboration université-industrie* s'impose de surcroît, malgré les obstacles qui se sont dressés dans un passé... encore très récent !

La formation de groupes institutionnalisés permettrait la mise en commun des ressources humaines et matérielles et la fin d'une croissance anarchique sur les divers plans nationaux et sur le plan européen. Une collaboration pourrait déjà poursuivre un premier objectif: *la constitution d'un corps professoral et de groupes de recherche en matière d'administration des entreprises*. En effet, si nous nous trouvons ainsi placés en présence d'un problème peut-être unique, cela tient au caractère récent des expériences européennes. Actuellement, la caractéristique commune des professeurs et chercheurs tient à la diversité de leur formation, de leur carrière et au concours de circonstances qui les a conduits à enseigner ou à s'adonner à la recherche. Relevons à cet égard l'exemple fructueux de « Fondation Industrie-Université » en Belgique, permettant aux chefs et cadres d'entreprises d'accéder à l'enseignement, et au personnel scientifique de connaître par l'expérience la vie des entreprises.

Le cadre restreint qui nous est imparti ne nous permet malheureusement pas de pousser plus avant l'analyse de ce rapport particulièrement riche sans en altérer la substance.

Ajoutons que si l'entreprise voit se réaliser l'intégration européenne dans l'une ou l'autre dimension, l'accroissement de son espace économique nécessitera une adaptation de sa politique d'organisation et de direction comparable dans les grandes lignes à l'évolution américaine. Le tout est de demeurer vigilant ou peut-être... de le devenir !

JAQUES-OLIVIER RODIEUX.

Adaptation du travail à l'homme¹

Le rapport général de cette conférence a été rédigé par le professeur Bernard Metz, de Strasbourg. Il fournit une synthèse des exposés et des discussions, une liste bibliographique contenant une sélection d'ouvrages et de périodiques européens spécialisés dans les questions d'adaptation du travail à l'homme en allemand, en anglais, en français, en italien, en néerlandais et en suédois, ainsi que la liste des participants à la conférence.

Les thèmes à l'ordre du jour étaient:

- rôles respectifs de la physiologie et de la psychologie expérimentale,
- travail musculaire de force,
- aménagement du poste de travail,
- présentation et utilisation des informations sensorielles données par le processus du travail,
- éclairage et bruit,
- ambiance thermique du travail,
- horaires de travail et pauses.

Tous ces sujets, qui font partie du champ d'études de l'ergonomie, ont fait dire au professeur Burger dans son exposé de clôture: « En résumé, cette conférence a fait ressortir

¹ OECE, Conférence internationale de Zurich, 2-6 mars 1959.

que l'ergonomie a le souci de l'homme, qu'elle doit être une œuvre de coopération entre des hommes de nombreuses disciplines scientifiques et techniques et aussi une œuvre de coopération internationale, que son application doit se faire dans un cadre tripartite (employeurs, travailleurs et spécialistes de l'ergonomie), et que la formation et l'information sont les tâches les plus urgentes à assurer. »

Il faut souhaiter que la disparition de l'Agence européenne de productivité de l'OECE ne signifiera pas la fin des contacts internationaux de ceux qui se préoccupent d'adapter le travail à l'homme et qui ont déjà fait une œuvre utile ainsi qu'en témoigne la présente brochure.

CHARLES-F. POCHON.

Portugal's Finanzen¹

L'auteur est un spécialiste des questions financières portugaises. Il leur a consacré plusieurs publications sous forme de livres ou d'articles dans des revues. Il a dédié le présent ouvrage au président Salazar.

Une première partie expose la dégradation de l'autorité de l'Etat et des finances du Portugal jusqu'en 1926, année où s'est produite la Révolution nationale qui a amené le professeur Salazar au pouvoir. Cette décadence avait des causes politiques résultant de l'échec du régime parlementaire sous la monarchie constitutionnelle et de l'anarchie qui régna durant la période républicaine commençant en 1910. Il y a eu aussi des causes socio-économiques et économiques.

La partie principale de l'ouvrage décrit le redressement du Portugal depuis la révolution du 28 mai 1926 et l'instauration de la dictature militaire. On y trouve un portrait du président Salazar, qui avait adhéré en 1920 au Parti catholique du centre et avait été élu député au Parlement en 1921, mais n'avait pas tardé à regagner Coimbra. Les diverses mesures prises sous son impulsion sont énumérées et des statistiques ainsi que des citations nombreuses visent à montrer l'excellence de ce régime. La Suisse est mentionnée à diverses reprises. Elle l'est pour des raisons politiques, par exemple dans cette citation: « Une des grandes erreurs du XIX^e siècle fut de considérer que le parlementarisme anglais et la démocratie anglaise constituaient un régime capable de s'adapter à tous les peuples européens. Voici quel en fut le résultat: la démocratie parlementaire a abouti partout à l'instabilité et au désordre ou bien elle s'est transformée en une sorte de domination absolue des partis sur la vraie nation, sauf peut-être en Suisse et dans quelques pays du Nord, où les conditions de la vie et de l'histoire ont permis aux institutions démocratiques de s'acclimater et de fonctionner » (Salazar). Elle l'est pour des raisons économiques, par exemple, lorsque l'auteur suggère comme base pour les amortissements de la fortune de l'Etat les taux admis dans l'administration fédérale suisse.

Convient-il de préciser que le livre est rédigé en allemand, mais qu'un assez grand nombre de citations sont en français. C'est un ouvrage de référence, mais nous regrettons que les statistiques citées soient toutes antérieures à 1954 ce qui empêche de se rendre compte

¹ RALPH VON GERSDORFF: *Portugal's Finanzen*. Verlag Ernst und Werner Giesecking, Bielefeld, 1961, 280 p.

de l'évolution des six ou sept dernières années et, par conséquent, de connaître la situation des finances du Portugal à la veille de l'intégration européenne. Par conséquent, si ce livre peut fournir de précieux renseignements, il ne fournit pas tous les renseignements que désire connaître l'économiste.

CHARLES-F. POCHON.

Annuaire des organisations internationales¹

L'Union des associations internationales, « institut destiné à développer, faciliter et étudier les divers aspects de la coopération internationale », vient de publier la 8^e édition de son *Annuaire des organisations internationales*. Inutile bien sûr de souligner l'intérêt et l'opportunité d'un tel répertoire, si l'on songe seulement au fait que chaque année, depuis 1950, il se crée en moyenne soixante-dix organisations internationales, dont une soixantaine survivent.

Ce volume recense toutes les organisations internationales, gouvernementales (154) et privées (1255): c'est dire qu'on y retrouve des renseignements aussi bien sur l'Agence européenne de productivité que sur la Fédération syndicale mondiale, sur l'Union postale arabe que sur l'Académie internationale de pathologie. Sur chacune de ces organisations nous trouvons les données suivantes: nom, siège, aperçu historique, buts, type et nombre de membres, structure interne, nom des dirigeants, ressources et enfin activités. Un index analytique classe les organisations d'après le mot-matière principal de leur titre. Enfin, une liste des abréviations officiellement utilisées en français et en anglais complète ce volumineux mais toujours clair annuaire.

Les différentes organisations économiques et sociales occupent une place de choix: toutes les institutions spécialisées des Nations Unies sont mentionnées; la section II de l'Annuaire est tout entière consacrée à la Communauté européenne; parmi les organisations intergouvernementales, on retrouve entre autres l'Accord monétaire européen, la Banque des règlements internationaux, le Conseil international de l'étain, l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle. En plus des organisations corporatives et syndicales (72), commerciales (162), éducatives (67), nous trouvons des renseignements sur cinquante-sept organisations se préoccupant de problèmes relevant des sciences sociales et humaines.

En bref, tous les domaines sont touchés: de la bibliographie aux sports, en passant par la religion, l'agriculture et le cinéma. Voici donc un annuaire qui servira indifféremment d'instrument de travail ou de recueil d'adresses, utile à toute personne s'intéressant aux problèmes internationaux.

YVETTE JAGGI.

¹ Union des associations internationales: *Annuaire des organisations internationales, 1960-1961*, Bruxelles, 1961, 1444 p.

La Communauté européenne du droit¹

Au moment où la coopération internationale se trouve dans une phase particulièrement difficile, le Conseil de l'Europe commence la publication d'une série de cahiers qui font le bilan de l'œuvre effectivement réalisée.

Le premier numéro de ces cahiers qui portent le titre général *Les Annales de l'Europe*, est lui-même consacré à « La Communauté européenne du droit ». Rompant avec le style traditionnel des publications européennes qui insistent sur de rébarbatifs problèmes institutionnels et sur les possibilités à venir, la nouvelle brochure montre comment, au cours des douze années qui viennent de s'écouler, s'est créée une véritable communauté du droit entre les pays de l'Europe libre. Les Conventions européennes, dont le mécanisme est décrit dans ce petit volume, ne sont pas des espoirs d'avenir : elles constituent, dès à présent, les mailles serrées d'un réseau de textes légaux qui font que, chaque jour, les Européens se trouvent un peu plus chez eux dans tous les Etats d'Europe démocratique. Questions juridiques, culturelles, sociales, formalités de frontières, problèmes des réfugiés, problèmes industriels ou de circulation automobile, Banque européenne du sang, tous ces sujets, et bien d'autres encore, sont traités dans ces 40 pages qui révèlent aux Européens les domaines dans lesquels le Conseil de l'Europe a pu exercer une action efficace.

L'ONU pour tous²

Cet ouvrage, publié par le Service d'information des Nations Unies, donne un tableau complet de la structure et des activités de la grande organisation internationale, depuis sa formation jusqu'à fin 1959.

Une part importante de ce volume est consacrée à des faits et problèmes nouveaux tels que l'augmentation du nombre des Etats membres de l'Organisation, l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques ou les questions relatives aux territoires non autonomes. Mais si l'on en juge d'après la part consacrée aux problèmes de ces régions dans *l'ONU pour tous*, le phénomène le plus important de ces dernières années demeure l'avènement des pays afro-asiatiques. Le développement économique du tiers monde donne en fait la matière des pages les plus intéressantes de ce volume.

Si l'on suit, par exemple, les activités de la CEAEO (Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient), on peut saisir tout le travail qui se fait au sein de ces commissions économiques régionales — il y en a d'autres pour l'Europe (CEE), l'Afrique (CEA) et l'Amérique du Sud (CEPAL). La CEAEO se propose essentiellement « d'assister les gouvernements à s'aider eux-mêmes ». Ceci par les études et recherches qu'elle entreprend, mais aussi, et de plus en plus, par l'action concrète. Parmi les problèmes traités au cours des quatorze sessions tenues de 1947 à 1958 dans des pays différents, citons : la prévision de la demande pour les principaux produits agricoles, la coordination des moyens de transports, l'électrification rurale, les problèmes relatifs aux pays sans accès à la mer. De plus, la CEAEO se préoccupe de la lutte contre les inondations (aménagement du Mékong) et de la mise en

¹ Conseil de l'Europe: « La Communauté européenne du droit », *Les Annales de l'Europe*, septembre 1961, 40 p.

² *L'ONU pour tous - Ce qu'il faut savoir des Nations Unies*, Service de l'information des Nations Unies, Genève, 1960, 737 p.

valeur des ressources hydrauliques. Dès 1956, fonctionne, en outre, une Division des affaires sociales, dont le programme de travail porte sur la politique sociale, la population, le développement communautaire, le bien-être familial. Une *Etude économique sur l'Asie et l'Extrême-Orient* paraît chaque année, véritable ouvrage de référence pour les gouvernements, qui, grâce aux enquêtes et aux statistiques ainsi fournies, disposent de données nécessaires à la fixation d'une politique.

Bien sûr la CEAEO ne représente qu'un rouage de cette immense machine qu'est l'ONU, sur laquelle finalement le public est mal renseigné. Il faut espérer que l'*ONU pour tous - Ce qu'il faut savoir des Nations Unies* fera un sort à cette méconnaissance.

YVETTE JAGGI.

Dictionnaire agenda annuaire atomique, 1962¹

Tous ceux qui s'intéressent à l'atome seront heureux d'apprendre la parution de la nouvelle édition de cet Agenda.

Le succès remporté par celui de 1961 a engagé les éditeurs de la revue *Industries atomiques* à renouveler cette publication.

Il s'agit, cette fois-ci, d'un volume de 360 pages, qui comprend notamment: un agenda de 108 pages, des calendriers, un éditorial illustré sur l'année nucléaire 1961, un répertoire à jour des fournisseurs du domaine atomique, table de conversion d'unités courantes en unités Giorgi, caractéristiques des centrales nucléaires existantes ou projetées, structure et activités des organisations atomiques internationales, adresses des organismes nationaux officiels dans le domaine nucléaire. Enfin et surtout un dictionnaire de physique et de chimie nucléaires revu et fortement augmenté, dû à M. Jean Combe, docteur ès sciences, physicien au CERN et Mlle Marie-José Weill, ingénieur-docteur de l'ENSC de Strasbourg.

Colloques de Rheinfelden²

Les « Colloques de Rheinfelden », organisés par Raymond Aron sous les auspices du Congrès pour la liberté de la culture, se situent dans une série de réunions et de recherches sur le thème « Tradition et changement ».

Le problème traité à Rheinfelden est celui de savoir dans quelle mesure les structures actuellement existantes dans les différentes parties du monde sont en mesure de répondre à la *révolution technique* qui se propage sur le globe. En effet, un type de société sans précédent dans l'histoire, la *société industrielle*, est apparu; davantage, ce type tend à devenir le modèle pour l'humanité entière.

Mais si l'industrialisme est la loi générale de notre époque, comment expliquer le schisme entre les deux mondes industriels que sont l'URSS et les USA ? M. Kennan, ancien ambassadeur américain à Moscou, répond que ce qui divise les deux mondes, c'est « la funeste dynamique d'une course aux armements, si absorbante que les deux camps ont tendance à oublier ses racines ». Il n'en reste pas moins que « dans l'ensemble, les objectifs et

¹ Editions René Kister, Genève, 360 p., 1962.

² *Colloques de Rheinfelden*, par R. Aron, G. Kennan, R. Oppenheimer et autres, Calmann Lévy, Paris, 1960, 328 p.

les tendances du communisme russe suivent le même chemin que ceux de l'industrialisme libéral de l'Occident ».

Mais les Etats-Unis et l'URSS ne sont plus désormais seuls face à face. Le *tiers monde* cherche à s'industrialiser: comment y parviendra-t-il, par quelles méthodes? La tentation de brûler les étapes pour acquérir une relative autarcie se heurte dans ces régions au défaut d'un certain mode d'organisation rationnelle du travail caractérisée par la soumission à la loi de la productivité. Ce mode de production a résulté, en Europe notamment, d'un processus historique complexe inconnu aux pays insuffisamment développés. Le danger est donc pour ceux-ci, comme l'a relevé M. Mehta, auteur de plusieurs livres sur l'évolution de l'Inde, de voir une société industrielle, une fois édifiée, « faire bande à part sous forme de fraction isolée, de superstructure, et jouer à cet égard un rôle analogue à celui de l'impérialisme par rapport aux pays coloniaux ».

Les participants aux Colloques de Rheinfelden, au nombre desquels se trouvent philosophes (J. Hersch), économistes (B. de Jouvenel) et savants (R. Oppenheimer), en arrivent ainsi au problème central: *la valeur de ce nouveau type social que constitue la société industrielle*. La production, la croissance, l'abondance, l'efficacité ne sont en fin de compte pas des buts, mais les moyens propres à contribuer à l'avènement de la « société bonne », satisfaisant les besoins de l'homme, tant matériels que moraux.

En dégageant ces préoccupations fort élevées, nous touchons à l'essentiel de ces Colloques. Malheureusement, la forme de compte rendu choisie pour la publication de ces discussions n'aide nullement à en trouver les lignes générales. Il est regrettable qu'une richesse véritable confine ici souvent à la confusion.

YVETTE JAGGI.

Afrique du Sud et de l'Est¹

Deux excellents guides, publiés par A. Gordon-Brown pour l'Union Castle Mail Steamship Co. Ltd., traitent des pays africains situés au sud de l'Equateur, plus le Kenya et l'Ouganda. Si les territoires affiliés de près ou de loin à la Grande-Bretagne sont décrits plus en détail, ni le Mozambique ni les îles Seychelles ne sont négligés.

Les renseignements apportés par ces guides satisferont amplement le voyageur qui y trouvera aussi bien le plan des principales villes, les « Sehenswürdigkeiten » que la liste des hôtels et restaurants. Mais le « Tanganyika Standard » va plus loin et pense que « même ceux qui ont vécu plusieurs années en Afrique y trouveront certainement des renseignements nouveaux pour eux ». L'avantage de ces guides, mis à jour chaque année, est bien sûr l'actualité de leur contenu: on y trouve, pour chaque pays, outre les informations proprement touristiques, un aperçu historique, la composition du gouvernement en exercice, les données géographiques et démographiques essentielles (superficie, relief, climat, population, ethnies, langues).

L'économie elle-même n'est pas délaissée: de nombreux tableaux statistiques donnent par exemple le produit des mines congolaises, la valeur des produits agricoles du Kenya, le

¹ *Year Book and Guide to Southern Africa 1961*, par A. GORDON-BROWN, Union Castle Rail Steamship Co. Ltd., Londres; *Year Book and Guide to East Africa 1961*, id., publiés par Robert Hale Limited Londres, 1961.

volume des exportations de l'Afrique du Sud-Ouest ou le nombre des salariés de l'Union sud-africaine. On regrettera qu'aucun index ne permette de retrouver rapidement ces tableaux — mais ne confondons pas recueil statistique et guide touristique.

Une critique plus grave ira au service cartographique de l'Union-Castle: comment le *Year Book* 1961 peut-il se permettre d'insérer des cartes du continent africain absolument démodées, et ignorer par exemple l'éclatement de l'Afrique équatoriale française ou celui de l'Afrique occidentale française ?

Ceci dit, ces deux livres, d'un format maniable et d'une présentation agréable, rempliront certainement l'usage auxquels ils sont destinés: satisfaire la curiosité du voyageur, laquelle va davantage au tableau des distances et aux relais gastronomiques qu'au statut politique des Etats ou à leur niveau de vie.

YVETTE JAGGI.

Les marchés étrangers et la Suisse au début de 1962

L'Office suisse d'expansion commerciale, à Lausanne, a consacré le premier numéro de l'année 1962 de son hebdomadaire *Informations économiques* à une analyse des échanges internationaux, suivie d'une série d'exposés sur l'évolution économique, le commerce extérieur et les échanges avec la Suisse de soixante-quinze marchés étrangers. Le nombre de ces exposés a sensiblement augmenté en raison de la large place faite aux nouveaux Etats africains indépendants. Le lecteur trouvera en outre, à côté de ces bilans par pays, des exposés généraux sur l'évolution économique de l'Europe occidentale, de l'Europe orientale, de l'Amérique latine, de l'Afrique noire et de l'Asie du Sud-Est — régions traitées dans leur ensemble.

Ces pages sont introduites par une étude de M. Albert Masnata, directeur de l'OSEC, sur les échanges internationaux et la politique économique, étude qui relève notamment l'impulsion donnée actuellement à la politique économique internationale sur la base du principe de la « liberté organisée ». Il s'agit là d'un retour au multilatéralisme par l'OECE et le GATT. L'intégration économique en Europe et en Amérique latine, qui représente une des étapes vers une plus grande unité de l'économie mondiale, est l'expression de cette tendance. De leur côté, les USA cherchent à collaborer plus étroitement avec l'Europe occidentale en voie de réorganisation, collaboration qui, sous la forme d'investissements industriels qu'elle revêt actuellement, risque finalement de porter préjudice aux exportations directes, ce qui tendrait indirectement à renforcer le protectionnisme américain. L'auteur traite ensuite du problème que posent les relations avec les pays à production primaire, estimant qu'il faut veiller à ce qu'elles ne se détériorent pas au profit d'un tiers. Après avoir relevé pourquoi l'Amérique latine devait être traitée d'une façon particulière dans les échanges internationaux, il aborde aussi le problème du commerce avec l'Est, pour revenir enfin à la Suisse. Si, pour nous, la situation économique internationale ne semble pas présenter des dangers réels en 1962, il n'en faut pas moins réaliser que nous vivons dans un monde politico-économique en plein mouvement, que les conditions de concurrence commerciale et de production subissent des changements profonds, ce qui impose un effort constant d'adaptation à notre industrie d'exportation.

Problème de l'investissement¹

Un livre qui a déjà fait l'objet de trois éditions doit-il encore être présenté ? Peut-être, lorsque cet ouvrage est écrit en anglais par un auteur résidant aux Etats-Unis. Notons immédiatement que la faveur dont il jouit dans les pays anglo-saxons est totalement méritée. M. John C. Clendenin nous propose une étude particulièrement sérieuse, complète et approfondie du problème de l'investissement à l'échelle individuelle, qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale.

Avec beaucoup de logique et de méthode M. Clendenin nous présente le vaste panorama des différents types d'investissements réalisables. Mais il ne s'en contente point ; il propose également toute une série de règles que l'épargnant ou le financier ont intérêt à observer afin de garder un maximum de chances pour un minimum de risques. Une énumération de diverses sources d'information, qui nous paraît assez complète, se trouve incluse.

Cet ouvrage s'adresse tout d'abord à des Américains. Le lecteur ne s'étonnera donc pas que les exemples, ainsi que les sources citées, soient choisis aux Etats-Unis. Mais il serait faux de penser que seuls les Américains sont intéressés. En fait, nous voyons trois groupes de personnes susceptibles de le lire avec grand profit :

- Les étudiants en science économique et plus particulièrement ceux inscrits dans une école HEC. Ils y trouveront un complément, conçu à leur intention, aux cours d'institutions financières. Nous ne doutons guère que, munis d'un tel bagage, ils ne satisfassent pleinement les exigences d'un examen final. Pour eux, probablement, l'auteur termine chacun des vingt-huit chapitres par une série de « questions et problèmes ». Le lecteur mesurera ainsi l'étendue de ses souvenirs et de sa compréhension.
- Les épargnants en quête de placements, toute personne qui, sans être un « financier chevronné » désire, sans trop risque courir, investir une part de son avoir, trouvera dans cet ouvrage en plus d'une excellente connaissance des diverses possibilités envisageables, un certain nombre de conseils constituant une méthode d'investissement. Souhaitons-leur de savoir se laisser influencer par la consigne de prudence et de circonspection de M. Clendenin !
- Enfin, nous croyons qu'à deux titres différents ce livre mérite de retenir l'attention d'un certain nombre d'hommes d'affaires et de financiers déjà rompus aux pratiques de l'investissement. Il est souvent constaté que beaucoup de personnes parvenues à des postes importants le doivent à leur mérite personnel, plus qu'à une formation théorique poussée. Cet ouvrage me semble propre à cimenter par la méthode et la théorie l'inestimable somme de connaissances que la pratique et l'expérience peuvent, seules, donner.

D'autre part, en dernier lieu, il présente pour nous, Européens du « continent » un enseignement utile de la terminologie anglo-saxonne en matière financière et des pratiques particulières aux Etats-Unis.

Les futurs lecteurs de cette étude trouverons, nous n'en doutons pas, réponse aux nombreuses questions et problèmes qu'ils espèrent résoudre grâce à elle.

Mme M.-L. RAISSIS.

¹ JOHN C. CLENDENIN, Ph. D., Professor of Finance, University of California: *Introduction to Investment*, Mc Graw-Hill Book Company, Inc. New York, London, 1960.

Les rouages de l'économie nationale¹

Il est des personnes douées pour rendre simple ce qui passe généralement pour compliqué et ardu. M. J. M. Albertini a le bonheur d'être l'une d'elles: sous sa plume alerte des notions aussi complexes que production, circuit monétaire, fluctuations cycliques, deviennent accessibles à tous, claires, réelles, objectives, presque « concrètes ».

« Cet ouvrage n'est pas un manuel d'économie politique, il est une introduction. »

Dans la préface, M. Albertini nous dévoile son but: « Ouvrage d'initiation, ce livre ne voudrait cependant être ni un résumé primaire ni un ouvrage de simple information rapide et superficielle. Nous avons visé essentiellement la formation économique de tous ceux qui ont une responsabilité, qui ne s'intéressent pas en curieux aux phénomènes économiques, mais désirent devenir des citoyens actifs... »

» Cependant, pour ne pas dérouter les lecteurs qui prennent contact pour la première fois avec les réalités économiques, nous avons, dans une première partie, précisé les notions essentielles à partir du phénomène de la production; de plus nous avons systématiquement reporté sur des graphiques les mécanismes les plus fondamentaux, afin que le lecteur moins averti ne les perde jamais de vue. » Une bibliographie générale est proposée en annexe.

M. J. M. Albertini nous annonce la parution prochaine d'une étude consacrée aux problèmes de l'économie internationale. Souhaitons-lui, ainsi qu'à ses collaborateurs, MM. A. Kéréver, L. Turin et F. Lerouge, un aussi complet succès.

Mme M.-L. RAISSIS.

Revue internationale du Travail

(Paraît en trois éditions distinctes : française, anglaise, espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau International du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail ; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : Fr. 2,40 suisses, abonnement annuel: Fr. 24,— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du BIT sur demande adressée au Bureau International du Travail, Genève.

Articles sélectionnés

Formation des cadres

SARTOU A.: « La cote des cadres et des dirigeants », *Service Direction*, octobre 1961.

WUPPERMANN A. T.: « La formation des dirigeants d'entreprises familiales », *Productivité européenne*, automne 1961.

¹ J. M. ALBERTINI, avec le concours d'A. Kéréver, L. Turin, F. Lerouge : *Les rouages de l'économie nationale*, Les Editions ouvrières, Paris, 1960.

Problèmes de l'entreprise

- BOULLE A.: « L'organisation d'un comité d'expansion vue à travers la doctrine administrative de Fayol », *Jeune Patron*, septembre 1961.
- CAFLER J.: « Les entreprises familiales », *Chef d'Entreprise*, octobre 1961.
- DAWSON D.-H.: « Management Techniques and Personnel Development », *Management International*, 3/1961.
- FALK B. G.: « The mutation of organizational principles in large companies », *Management International*, 3/1961.
- FAME R.: « Quelques réflexions sur l'essor de la recherche opérationnelle », *Management International*, 3/1961.
- INGHAM H.: « Les comparaisons inter-entreprises à l'intention des dirigeants », *Revue de la mesure de la productivité*, août 1961.
- LISLE E. A.: « La prévision de la consommation », *Revue économique*, mars 1961.
- MOLTRECHT H.: « L'entreprise et l'information du public », *Service Direction*, décembre 1961.

Finances et banques

- GOZARD G.: « L'union européenne des réserves », *Banque*, octobre 1961.
- L'HUILLIER J.: « La monnaie, le crédit et l'accroissement économique. Le cas de la Suisse », *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, septembre 1961.
- MASSE R.: « De la société « française» d'investissements à la société «européenne» de placement », *Banque*, décembre 1961.
- SAMUELSON P. A.: « America's negative attitude to gold », *Optima*, décembre 1961.
- BANK OF ENGLAND: « The Overseas and Foreign Banks in London », *Quarterly Bulletin*, n° 4/1961.
- « Investment Trusts and Unit Trusts », *Quarterly Bulletin*, n° 4/1961.
- Statistiques et Etudes financières* : « La fiscalité en Suède et en Suisse », juin 1961.
- « La fiscalité dans l'Union des Républiques socialistes soviétiques », juillet 1961.
- SWISS BANK CORPORATION: « The development of the investment trusts in Switzerland », *Prospects*, septembre-octobre 1961.

Economie européenne

- ASCHINGER E. F.: « On the Eve of the Neutrals' Negotiations with EEC », *Swiss Review of World Affairs*, janvier 1962.
- CLOSON G.: « L'incidence de l'intégration régionale sur le commerce international », *Journal des Associations patronales*, 26 octobre 1961.
- FREYMOND J.: « La place de la Suisse dans l'Europe de demain », *Revue économique franco-suisse*, avril 1961.
- GOOLD-ADDAMS R.: « Europe and ourselves », *National Provincial Bank Review*, novembre 1961.
- LAMFALUSSY A.: « Europe's Progress: Due to Common Market? », *Lloyds Bank Review*, octobre 1961.
- MACDOUGALL Sir D.: « Britain and the Common Market », *Rotterdamsche Bank Review*, décembre 1961.
- NIVEAU M.: « La Grande-Bretagne devant le Marché commun », *Banque*, novembre 1961.
- PARASSASSI M.: « Il carbone, il petrolio, e l'Europa », *Economia Italiana*, juin-juillet-août 1961.
- VAN DER REST P.: « Europe's steel industry », *Steel Review*, 3-6 octobre 1961.
- Bulletin économique pour l'Europe* : « L'évolution récente du commerce européen », volume 13, n° 1.
- Etudes et Conjoncture* : « Association européenne de libre-échange — Problèmes finlandais et autrichiens », décembre 1961.
- FIRST NATIONAL CITY BANK: « Le Marché commun et le commerce international », *Bulletin mensuel*, octobre 1961.
- Journal des Associations patronales* : « L'artisanat et les petites et moyennes entreprises industrielles devant le Marché commun », 16 novembre 1961.

Pays en voie de développement

- BONNET H.: « L'activité de la Banque interaméricaine de développement », *Banque*, décembre 1961.
- FERJUSON J. H.: « Peaceful revolution in Latin America », *Lloyds Bank Review*, juillet 1961.
- GILLE H.: « Accélération démographique en Extrême-Orient », *Population*, octobre-décembre 1961.

- LEDUC G.: « La structure des prix et le développement économique de l'Afrique », *Bulletin mensuel*, Banque centrale des Etats de l'Afrique équatoriale et du Cameroun, août-septembre 1961.
- ROUCALÈDE PH.: « L'aide de la Chine aux pays sous-développés », *Economie et Humanisme*, mai-juin 1961.
- ROWAN Sir L.: « Management and economic growth in developing countries », *Barclays Bank Review*, novembre 1961.
- SEEMANN K.: « Die technische Hilfe der Bundesrepublik Deutschland », *Mondo, Schweizerische Zeitschrift für Entwicklungsfragen*, octobre 1961.
- SORGUE R.: « L'Inde et le troisième Plan quinquennal », *Banque*, septembre 1961.
- TUROT P.: « Les marchés financiers dans les pays sous-développés africains », *Banque*, décembre 1961.
- WIONCZEK M. S.: « The Montevideo Treaty and Latin American economic integration », *Banca Nazionale del Lavoro Quarterly Review*, juin 1961.
- BANCO NACIONAL DE COMERCIO EXTERIOR: « La Banque interaméricaine de développement », *Comercio exterior de Mexico*, décembre 1961.

Développement régional

- JEANNENEY J. R.: « La politique économique régionale », *Jeune Patron*, septembre-octobre 1961.
- MOTTE B.: « Aspects actuels de l'action régionale », *Jeune Patron*, septembre-octobre 1961.
- NAUROIS A. DE: « La formation de la main-d'œuvre et l'aménagement du territoire », *Jeune Patron*, septembre-octobre 1961.

Agriculture

- COMMINES B. DE: « L'agriculture à l'heure de la vérité », *Jeune Patron*, décembre 1961.
- HIRSCHFELD A.: « Les structures coopératives et l'évolution de l'agriculture », *Les Cahiers français*, décembre 1961.
- LAUZUN G.: « Tabac: un monopole dans le Marché commun », *Service Direction*, décembre 1961.
- THOMAS E.: « The Farm Business in a changing Agriculture », *Lloyds Bank Review*, octobre 1961.

Divers

- CHEVALIER P.-A.: « La distribution en Europe — Le cas de la Suisse », *Revue économique franco-suisse*, n° 3/1961.
- COURANT R.: « L'avenir des centres de calcul électronique », *Impact-Science et Société*, n° 3/1961.
- DEVONS E.: « Understanding international trade », *Economica*, novembre 1961.
- GACHE P.: « Le poids de la Sibérie dans l'économie de l'URSS », *Service Direction*, décembre 1961.
- HAUCOURT G. D': « Les Etats-Unis d'aujourd'hui et de demain », *Economie et Humanisme*, juillet-août 1961.
- HUGLI J.: « Sept pays, dont la Suisse, s'offrent à accueillir le Centre européen de recherches spatiales », *L'Homme et l'Espace*, octobre 1961.
- LANDRY A.: « Le marché international et la situation de l'industrie automobile », *Revue économique*, septembre 1961.
- LEONTIEF W.-W. et HOFFENBERG M.: « Les conséquences économiques d'un désarmement », *Banque*, octobre 1961.
- MEYNAUD J.: « Groupements de défense des consommateurs », *Revue économique*, mars 1961.
- PRESSAT R.: « La population de la Chine. Structure et évolution récente », *Population*, octobre-décembre 1961.
- PRICE D.: « Des facteurs politiques et économiques relatifs à une coopération européenne dans la recherche spatiale », *L'Homme et l'Espace*, décembre 1961.
- SCHMIDT E.: « East-Bloc Practices in Trading with the West », *Swiss Review of World Affairs*, janvier 1962.
- STEOVIC M.: « Les relations économiques est-ouest », *Revue de la politique internationale*, 5 janvier 1962.
- Etudes et Conjoncture* : « La mesure de la productivité à l'échelle de la nation et des branches d'activité », août 1961.
- Statistiques et Etudes financières* : « Le chômage et l'aide aux sans-emploi aux Etats-Unis », octobre 1961.

IMPRIMERIE CENTRALE LAUSANNE S. A.